

ÉDITO

Par Alexandre Vilgrain,
Président du CIAN



« DANS LA TEMPÊTE »

Le Monde traverse une tempête : la mer est « grosse », le vent fort et les bateaux rencontrent fréquemment des problèmes dans ces moments.

Ceux qui font le mieux face, ont bénéficié d'un bon entretien, d'un capitaine solide et d'un équipage discipliné. La difficulté étant pour eux d'aller secourir ceux qui n'ont pas été raisonnables et qui sont sortis avec légèreté et insouciance.

L'Afrique n'est pas, pour l'instant, dans la tempête virale. Elle se trouve en revanche dans la tempête financière, à l'instar de l'ensemble des autres continents. En effet, les cours des matières premières, en forte baisse faute de demande et, par voie de conséquence, la difficulté d'accès aux devises, vont impacter fortement les monnaies africaines, quelles qu'elles soient ! Sans compter la disparition de 30 à 50 % de la valeur des bourses, qui ne manquera de geler les investissements pour un temps. Les envois de fonds et le tourisme seront aussi sévèrement affectés.

Le pire n'est jamais sûr, même s'il est clair que les effets risquent d'être très compliqués pour les pays les plus fragiles ; mais n'est-ce pas une opportunité pour enfin changer de modèle ?

L'autosuffisance alimentaire, la création de valeur ajoutée, l'État de droit, une saine gestion des finances publiques, le financement d'infrastructures utiles, autant de pistes pouvant représenter de nouveaux paradigmes ! L'accélération du déploiement des nouvelles technologies, de solutions d'e-gouvernement pourront aussi constituer d'utiles initiatives.

Les entreprises françaises sont prêtes à accompagner ce changement mais aussi et avant, à s'adapter avec eux à ce nouveau monde économique qui émerge.

Bon courage à tous, les ports et l'eau calme sont toujours plus près qu'on le pense !

Paris, 14 mars



CIAN

Conseil français
des investisseurs en Afrique

VIE DES SOCIÉTÉS

Les brèves de cette section ont été rédigées avant le début du mois de mars. Elles rendent compte de la marche des affaires avant la pandémie. Depuis, les entreprises du CIAN se sont mobilisées, pour leurs salariés et pour leurs clients mais aussi auprès des autorités pour soutenir la lutte contre l'épidémie. Sur le continent africain, elles ont très tôt - avant même les consignes gouvernementales - adopté les mesures sanitaires, mis en place du télétravail lorsque cela était possible et placé en quarantaine les personnes ayant récemment voyagé ou les cas suspects. Toutes les entreprises ont déclenché leur plan de continuité de service et restent joignables par téléphone et mail.

Quelques initiatives liées à la pandémie : 35° Nord a mis en place une note d'information sur l'Afrique et noué un partenariat pour suivre la progression du virus. EH&A a rédigé un vade-mecum pour sa clientèle et propose une première consultation de gestion de crise par internet. Les entreprises du secteur du conseil ont tout de suite apporté des conseils dans leur domaine d'expertise, disponibles sur leur site, n'hésitez pas à les consulter : CMS Francis Lefebvre Avocats, Fidal, Iremos, International SOS, SEE... Bolloré Transport Logistics met tout en œuvre pour trouver des solutions alternatives d'acheminement et maintenir l'approvisionnement des biens de première nécessité et des marchandises essentielles. BPI France a déclenché un plan de soutien d'urgence aux entreprises. Dans le cadre de leur soutien aux pays touchés, les bailleurs de fonds sont prêts à financer des actions spécifiques et Business France propose d'aider les entreprises qui seraient éligibles à solliciter ces financements.

ACTE international

Formation anti-corruption en Afrique

Après avoir accompagné la certification ISO 37001 de la Banque Centrale du Maroc, la BMCE, Bank Of Africa et la Lydec, le Groupe ACTE International a démarré l'année 2020 avec de nouvelles missions en Algérie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Ses experts-formateurs ont animé des sessions de formation interentreprises sur le thème « Prévention de Corruption : Certification ISO 37001 en Pratique » à Casablanca, à Abidjan et à Dakar.

AG Partners Publicis

Ouverture au Rwanda et en Guinée Conakry

AG Partners Publicis annonce que son expertise s'agrandit grâce à l'ouverture de deux nouvelles agences au Rwanda et en Guinée Conakry. « Grâce à cette nouvelle présence nos clients auront la certitude d'être accompagnés par des expertises locales et panafricaines, afin de déployer les stratégies de communication les plus appropriées sur le continent », a estimé Isabelle Aimonetti, CEO du groupe.

Amethis

Best Private Equity Investor

En décembre 2019, Amethis a reçu le prix du « Best Private Equity Investor » lors de l'Africa Investment Forum & Awards (AIFA). Cette distinction récompense la qualité de ses investissements, son potentiel d'innovation et sa politique RSE. L'entreprise a également reçu le prix « Africa Food Deal of the Year » pour son investissement dans Merc, premier acteur du marché de la transformation de blé et de maïs au Mozambique.

AGS Maroc

Exposition itinérante

L'entreprise a été choisie par la Fondation pour le développement de la culture contemporaine africaine (FDCCA) pour transporter les œuvres d'art d'une exposition itinérante d'art contemporain à travers le continent africain. L'exposition, baptisée « Prête-moi ton rêve », rassemble des œuvres réalisées par des artistes africains de notoriété internationale et a pour ambition de montrer au public africain la vitalité de la scène artistique du continent.

BearingPoint

Livre blanc sur l'industrie africaine

Malgré deux décennies de croissance vigoureuse sur le continent, le secteur industriel demeure le maillon faible des économies africaines, et ne représente que 16% du PIB continental. Le potentiel est immense, mais les entraves à son développement nombreuses (manque d'infrastructures, d'harmonisation fiscale et de cohérence dans les stratégies...). La [nouvelle étude](#) du cabinet BearingPoint propose un tour d'horizon exhaustif du secteur et de ses opportunités, et s'interroge sur les chances de l'avènement d'un modèle d'industrialisation africain et singulier.

Biogaran

Nouveaux marchés africain

La société pharmaceutique Biogaran a lancé la commercialisation de son offre de médicaments génériques en Côte d'Ivoire, en janvier 2020. Ce lancement fait suite à ceux réalisés au Congo, en septembre 2019, et au Gabon, en novembre 2019. L'entreprise, engagée contre la commercialisation de faux médicaments, ambitionne de continuer à déployer son activité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, régions particulièrement touchées par ces pratiques délictueuses.

VIE DES SOCIÉTÉS

CEPS

Nouveau président Afrique

Le CEPS nomme Patrice FONLLADOSA, ancien président du comité Afrique du MEDEF International et de Veolia Afrique / Moyen Orient, et président de Ressources, en qualité de Président Afrique. Il a pour mission de donner une nouvelle impulsion à la dynamique et au rayonnement des activités et des clubs CEPS dédiés à l'Afrique, la dynamique africaine restant au cœur du CEPS.

CFAO

Acquisition en Afrique du Sud

Le groupe CFAO (Mobility, Healthcare, Consumer goods et Technology & Energy) a finalisé l'acquisition de 74,9% du capital d'Unitrans, acteur majeur de la distribution automobile en Afrique du Sud. Ce réseau de près de 100 points de vente multimarques, comptant plus de 6000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros deviendra prochainement CFAO Motors South Africa. L'enseigne viendra renforcer les positions du groupe dans l'automobile, grâce à cette entrée sur le plus grand marché automobile du continent.

CMS Francis Lefebvre Avocats

Nouvelle associée

CMS Francis Lefebvre Avocats a coopté Deana d'Almeida, en tant qu'avocat associé au sein du cabinet. Forte d'une expertise de premier rang de plus de 15 années en matière de fiscalité en Afrique, Deana vient renforcer la transversalité de la pratique Afrique, qui compte plus de 10 avocats, proposant ainsi une combinaison unique de pratiques juridiques, notamment en matière de Droit des Sociétés, Fusions et Acquisitions, de Droit Fiscal, de Financement des Infrastructures et Projets (FIP).

EH&A Consulting

Anticiper pour mieux réagir aux crises

Pour la troisième année consécutive, le spécialiste de la gestion stratégique des crises EH&A Consulting a été distingué dans le classement 2019 du magazine Décideurs. Solidement implantée en Afrique et au Moyen-Orient, EH&A accompagne partout dans le monde les directions des établissements privés ou publics dans la gestion de crise déclarée ou dans la préparation à l'éventualité d'une crise. Afin de sensibiliser ses clients et partenaires aux situations de crise, EH&A organise par ailleurs une série de conférences avec un fort ancrage dans le quotidien des entreprises.

HEC

Formation de cadres de l'administration ivoirienne

Le programme CAP2020 lancé officiellement le 3 octobre 2017 avec le Gouvernement ivoirien concerne 2850 cadres. Le 24 janvier 2020 à Abidjan, 440 hauts cadres de l'Administration se sont vus remettre leur diplôme. Adapté au contexte et aux enjeux de l'émergence économique et sociale de la Côte d'Ivoire, CAP2020 « Cap pour une Administration Performante à l'horizon 2020 » a été intégralement réalisé à Abidjan, avec pour objectif d'introduire dans l'organisation administrative une culture managériale de la performance.

IREMOS

E-learning Smart Traveller

Répondant aux enjeux du « devoir de protection », cet e-learning permet à l'employeur de former plus facilement ses employés. Adapté au monde de l'entreprise (format de coaching, durée réduite et en anglais), Smart Traveller est composé de 6 modules de 4 minutes : Preparing your trip, Transportation, Accommodation, Data protection, Assaults & Civil unrest et Terrorist attacks. Les modules peuvent être découverts gratuitement sur le site du cabinet.

Mercure International

Trophées de l'Eco de Monaco

Mercure International a reçu le prix de la « Meilleure Entreprise travaillant à l'International ». De septembre à novembre 2019, Mercure International a inauguré plusieurs enseignes sur le continent africain : le premier Hyper U d'Afrique, un quatrième magasin Aldo, au cœur du centre commercial d'Oran et un quatrième Kiabi, dans la galerie marchande Mbolu de Libreville.

Publicis Maroc

20 ans déjà !

Aujourd'hui, alors que tous les regards se tournent vers l'Afrique, Publicis Maroc s'engage plus que jamais dans la création de ponts entre plusieurs agences d'Afrique subsaharienne du Groupe Publicis Ag-Partners. Parce que la communication se globalise et que les échanges sont de plus en plus fluides, l'agence s'emploie à créer des synergies au sein de ce qui a vocation à devenir d'abord un véritable réseau de compétences et de savoir-faire, mais aussi un hub de référence pour la communication africaine et internationale.

VIE DES SOCIÉTÉS

Suez

Nouveau contrat avec le gouvernement du Sénégal

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal fait confiance au Groupe Suez pour la gestion du service public de production et de distribution d'eau potable en zone urbaine et péri-urbaine. Le contrat, qui court jusqu'en 2035, permettra d'assurer un approvisionnement en eau potable à 7 millions d'habitants. Une place centrale sera également accordée à l'innovation avec l'ouverture d'un Centre de Recherche et d'Innovation à Dakar.

Total

Engagé contre la corruption

Total a co-animé un atelier sur l'action collective en matière d'anti-corruption avec ses partenaires du Forum des Suppliers lors de la Conférence internationale sur l'intégrité et l'anti-Corruption organisée par la CCI. Lancé en 2013 par Total et composé des sociétés Total, Bolloré, Bourbon, CGG, SBM Offshore, Schlumberger, Subsea 7 and TechnipFMC, le forum est un espace d'échange entre entreprises du secteur de l'énergie pour prévenir la corruption. Il est animé par un coordinateur indépendant, Me François Vincke.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bird & Bird



Bird & Bird est un cabinet d'avocats international dont l'objectif principal est d'aider les organisations en mutation grâce à la technologie et au monde numérique. Il compte plus de 1300 avocats répartis en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et en Afrique. Actif depuis plusieurs années sur le continent, le cabinet Bird & Bird accompagne différents projets en proposant aux personnes publiques, sponsors, prêteurs et entreprises son expertise juridique et sa connaissance précise des enjeux de l'Afrique. Boris Martor et son équipe ont rejoint le département Project Finance en octobre dernier. Boris Martor interviendra en Europe et en Afrique sur des sujets Corporate et financements. Cette arrivée renforce le positionnement du cabinet pour la structuration et le financement des projets infrastructures et énergie en France et à l'international tout en développant l'Africa desk du cabinet.

Toutenkamion



Toutenkamion est un groupe familial français figurant parmi les leaders européens de la construction, la conception, la fabrication et la transformation de cabines poids-lourds et unités mobiles, sur camions porteurs, semi-remorques, conteneurs ou shelters. Le Groupe Toutenkamion est actif depuis plus de 40 ans et compte 230 salariés. Toutenkamion réalise 50% de son chiffre d'affaires à l'export. Son histoire avec l'Afrique a commencé dans les années 80 avec l'Algérie et une offre médicale. Depuis 2012 et avec le soutien de BPI, la prospection en Afrique s'est accélérée. Les offres sur mesure développées pour des entreprises ou des gouvernements couvrent des domaines variés : le secteur médical avec des unités de dépistages, de dons du sang, de télémédecine ; l'événementiel avec des cinémas mobiles et des podiums d'animation...

Tarkett Tarkett

Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, qui combinent design et besoins fonctionnels dans différents segments : santé & soins aux personnes âgées, éducation, magasins & boutiques, hôtellerie, voyages & loisirs, bureaux et sports (pelouses artificielles et revêtements indoor). Présent dans plus de 100 pays, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation qui fait la promotion de l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est présent dans la plupart des pays africains.

L'ÉVÉNEMENT

FORUM AFRIQUE 2020

Les enjeux de la Zone de libre-échange continentale

Le public a été une nouvelle fois au rendez-vous du Forum Afrique organisé conjointement par le MOCI, le CIAN et la CCI Paris Île-de-France, le 7 février, avec plus de 800 participants sur la journée. L'événement était placé sous le signe de la ZLECA, la Zone de libre-échange continentale africaine, le projet-phare de l'Union africaine qui commencera à entrer en vigueur au 1er juillet. La ZLECA vise à éliminer les droits de douane sur 90% des biens et à réduire les importantes barrières non-tarifaires qui font de l'Afrique le continent aujourd'hui le moins intégré économiquement. Autant dire : une révolution, comme l'ont souligné les panélistes des trois tables rondes consacrées au sujet.



« 2020 sera une année-charnière pour le continent » a avancé Alexandre Vilgrain, le président du CIAN, dans son allocution d'ouverture. Elle marquera le début d'un long processus, qui sera tout sauf linéaire, a expliqué Nayé Anna Bathily, de la Banque Mondiale. Les avancées dans la mise en œuvre de la ZLECA dépendront de « l'appropriation politique », de la volonté des États. Mais les attentes extrêmement fortes exprimées par les opinions publiques, reflétées par le deuxième baromètre CIAN / IMMAR des leaders d'opinion en Afrique, présenté à l'occasion du Forum, et qui montre un taux d'approbation de 93%, constituent un gage précieux. L'envie d'Afrique est une réalité tangible.

*Crédits photos : J3G-MOCI

« C'est une opportunité pour les entreprises, même s'il convient d'être réaliste », a tempéré Marc Bandelier (CFAO FMCG & Agri), qui a pointé le défi logistique (coûts de transports exorbitants) et l'attitude non-coopérative de certains États (Nigeria) comme autant de freins au développement des échanges.



L'Union européenne, engagée aux côtés de l'Afrique, accompagnera ce processus, a assuré Axel Pougin de la Maisonneuve (DEVCO/UE), mais sera vigilante : « La ZLECA devra être une zone de libre échange d'un haut niveau d'un point de vue normatif », faute de quoi le continent pourrait se transformer en déversoir de produits étrangers de mauvaise qualité.



ACTIVITÉS DU CIAN

Point d'information sur l'évolution du Franc CFA

Le 21 décembre 2019, les ministres des Finances des 8 pays de l'UEMOA et la France ont signé un nouveau traité par lequel ils modifient profondément le fonctionnement de la Zone franc et abandonnent formellement le Franc CFA au profit de l'Eco, la future monnaie commune africaine. Les présidents Ouattara et Macron ont rendu cette décision publique lors d'une conférence de presse.

Trois changements essentiels scellent cet accord :

- l'abandon du nom Franc CFA au profit de l'Eco, ce qui impliquera l'impression de nouveaux billets de banque,
- la fermeture du compte d'opérations sur lequel les pays africains devaient déposer 50% de leurs réserves de change à la Banque de France, ce qui impliquera le transfert de ces réserves par la France à la Banque centrale de l'UEMOA,
- le retrait des représentants de la France de toutes les instances de gouvernance de la zone Uemoa, cette zone monétaire sera donc dorénavant gérée exclusivement par les autorités africaines.

Cependant, certaines dispositions essentielles sont maintenues :

- le système le taux de change fixe entre l'Eco et l'Euro ;
- le rattachement de l'Eco à l'Euro (et non pas à un panier de monnaies), ce qui implique de facto la poursuite d'une certaine politique anti-inflationniste et de rigueur budgétaire ;

- le maintien par le Trésor français de sa garantie de l'approvisionnement en devises des pays africains, en cas de besoin.

Ce nouveau système, progressivement mis en place courant 2020, est une réponse aux principales critiques contre le franc CFA qui s'amplifiaient depuis quelques années : dénomination « franc CFA » rappelant l'époque coloniale, gouvernance influencée par la France, partie des réserves de change africaines logées à Paris. En revanche, les deux piliers essentiels plébiscités par les opérateurs économiques, à savoir le taux de changes fixe et la convertibilité, sont préservés. Ce nouveau dispositif, fruit de concessions réciproques, devrait donner en partie satisfaction aux adversaires du Franc CFA et atténuer certaines critiques symboliques ou excessives.

Après ratification parlementaire dans certains pays, ces réformes devraient rapidement être appliquées dès 2020. Il faudra suivre la position des autres pays de la CEDEAO, notamment du Ghana et du Nigeria, qui pourraient souhaiter rejoindre cette nouvelle monnaie. Mais c'est là une question autant politique que de convergence. Enfin, il restera à suivre l'évolution du Franc CFA de l'Afrique centrale, la zone CEMAC, dont l'ambition déclarée et de suivre la même voie, mais avec des circonstances économiques qui empêchent aujourd'hui de préciser tout calendrier.

Etienne GIROS

KIOSQUE

AFRICLEADS 2020

Baromètre CIAN des leaders d'opinion en Afrique, réalisé par IMMAR

Deuxième édition 2019 / 2020



Présenté en exclusivité à l'occasion du Forum Afrique, le 7 février, le deuxième Baromètre CIAN des leaders d'opinion en Afrique, Africleads, réalisé par l'institut IMMAR, a été largement commenté dans la presse. **Le Monde** a souligné que la France était tombée au septième rang des pays préférés des leaders d'opinion et s'est interrogé sur les raisons de cette perte d'influence. **L'Opinion** a insisté sur l'enthousiasme suscité auprès des élites continentales par le projet ZLECA et par la perspective du lancement prochain de l'ECO.

Le Point Afrique, qui a donné la parole à Etienne Giros, est revenu longuement sur les enseignements majeurs de ce baromètre, dont le périmètre a été étendu pour couvrir 12 pays rassemblant 56% de la population du continent. **RFI**, **le MOCI**, **la Tribune Afrique** et **l'Agence Africa Presse Paris** ont également proposé de larges extraits de cette étude.

Le Monde Afrique - ÉCONOMIE

La France en Afrique, un partenaire d'affaires de moins en moins particulier

Selon le baromètre du Conseil français des investisseurs en Afrique, l'Hexagone n'arrive qu'au septième rang des pays préférés des leaders d'opinion francophones du continent.

Par Sandrine Bernhaud Clary - Publié le 06 février 2020 à 10h00 - Mis à jour le 06 février 2020 à 10h32

© Lacture 6 min.



MENU

Le Point Afrique

Politique Municipales International Économie Tech & Net Culture Débats Sciences Santé Sports

Actualité > International > Afrique

Étienne Giros : « L'Afrique, c'est l'avenir de nos enfants »

ENTRETIEN. Le 2^e baromètre Cien des leaders d'opinion en Afrique a fait réagir le président délégué du Conseil des investisseurs français en Afrique.

Propos recueillis par Malick Diawara

Publié le 07/02/2020 à 10:48 | Le Point.fr

VIE DU CIAN ET DES COMMISSIONS

COMMISSION JURIDIQUE ET FISCALE

Le 22 novembre 2019

Le CIAN s'est associé avec Juriconnexion pour proposer un colloque sur le thème « Connaître les droits africains ». Les contributeurs venus d'Afrique et d'Europe avaient rendez-vous dans le cadre prestigieux de la Grand'Chambre de la Cour de Cassation.

Au cours de la matinée, animée par Jean Jacques Lecat, président de la Commission Juridique du CIAN, le professeur Joseph Djogbenou, président de la Cour constitutionnelle du Bénin et ancien ministre de la Justice a présenté les avancées de l'OHADA. Grégoire Heber-Suffrin, directeur de l'éditeur juridique Droit Afrique, a examiné les progrès de la

numérisation des textes tandis que Maître Mamadou Konate, avocat et ancien Garde des Sceaux du Mali, a exposé les lacunes des décisions de justice. Fabien Waechter, président de Lexbase, a fait part des nouveaux outils de numérisation de ces décisions. Sadri Saieb, de l'Institut suisse de droit comparé, Claudia Holland, du Max Planck Institute et Aziber Seïd Algadi, rédacteur en chef de Lexbase Afrique, ont parlé des ressources documentaires et de la doctrine. Lydia Picoteiro-Bettencourt, avocat et experte de l'Afrique lusophone pour le CIAN, a présenté les sources du droit des pays lusophone (PALOP).

COMMISSION RSE & ODD

Le 25 novembre 2019

Comment développer des projets à impacts au bénéfice des populations défavorisées ? Les entreprises ne se contentent plus d'identifier les impacts négatifs de leur activité et d'y remédier, elles souhaitent aussi développer des actions nouvelles contribuant de manière positive à la qualité de vie des plus démunis. Ainsi Orange, Engie, Société Générale, appelées comme témoins dans cette séance du 25 novembre 2019, ont identifié des domaines prioritaires pour l'Afrique dans lesquels elles soutiennent des projets d'entreprenariat social, de PME formelles qui souhaitent trouver des partenaires français, des innovations inclusives. BPI ou le fonds Backbone Impact Investing ont pu détailler leurs actions. Les intervenants ont souligné la créativité des montages comme l'Education Outcome Fund qui rémunère la performance sociale.

COMMISSION ÉTHIQUE & CONFORMITE

Le 10 mars 2020

Comment gérer les conflits d'intérêts et quels repères donner aux collaborateurs des filiales en Afrique ? Pour y répondre, le CIAN accueillait le 10 mars Marion Guillaume, fondatrice du cabinet One Ethics Compliance. Après 16 années passées chez Bourbon où elle a notamment contribué à la mise en place du programme de compliance dès 2013, Marion Guillaume a partagé avec les adhérents du CIAN les clés de réussite d'un programme de compliance. Le conflit d'intérêts est inévitable et il ne faut pas nécessairement bannir toute situations de conflits potentiels sous peine de se priver d'un collaborateur ou d'un fournisseur efficace. Il faut cependant gérer et contrôler, notamment par des bonnes pratiques, par exemple en déportant les décisions. « Vous avez le droit d'être en conflit d'intérêts. Mais vous ne pouvez pas prendre une décision en position de conflits d'intérêts », a conclu Marion Guillaume.

RENCONTRE

Petit déjeuner avec l'Ambassadrice de Zambie

Le 20 janvier 2020

Le CIAN a eu l'honneur de recevoir Madame l'ambassadrice de Zambie, Dr. Christine Mwelwa Kaseba-Sata, et Dr. Chibwe Chisala, Premier secrétaire et conseiller économique. Ex-première dame du pays, Dr. Kaseba est professeure d'obstétrique. La santé et l'éducation sont deux secteurs prioritaires de ce pays d'Afrique australe de 17 millions d'habitants, qui a vécu dans la stabilité et la paix depuis son indépendance. La Zambie met en œuvre une politique active d'accompagnement des investissements étrangers. Le pays est riche en ressources naturelles (cuivre, diamants, uranium). L'État a massivement soutenu le développement des infrastructures, ce qui a accru son endettement et tendu les rapports avec le FMI. Cependant de nouveaux projets d'équipement sont à l'ordre du jour : route, rails, énergies renouvelables... L'État zambien veut aussi développer l'industrie manufacturière et le tourisme.



COVID-19 : MESSAGE DU CIAN

Devant la dégradation rapide de la situation sanitaire, nous avons pris les mesures suivantes :



- **Fermeture des bureaux du CIAN**, mais poursuite de l'activité, l'ensemble de l'équipe passant au télétravail. Vous pouvez donc nous joindre par les canaux habituels (mails et téléphone) ;
- **Report de l'Assemblée générale du vendredi 3 avril**, et du déjeuner autour de M. Rémi Maréchaux qui la prolongeait. Si les circonstances le permettent, l'AG devrait être reportée au mardi 16 juin, date du déjeuner suivant. Vous en serez informés ;
- **Annulation de tous les événements organisés par le CIAN** (réunions du comité directeur, commissions, rencontres thématiques), jusqu'à nouvel ordre ;
- **Maintien de l'animation du réseau CIAN** grâce à la newsletter, le site Web, les réseaux sociaux, des communications et des informations ad hoc.

Nous suivons particulièrement l'évolution de la situation en Afrique, sur le plan sanitaire et économique et restons à votre écoute par téléphone et par mail.

Je vous souhaite de vivre au mieux cette période difficile. Soyons prudents.

Étienne Giros, président délégué

RETROUVEZ NOS PODCASTS D'ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DU CIAN



Une série de podcasts « Actualités Afrique » spécialement consacrée aux enjeux liés à la crise du Covid-19 en Afrique et pour les entreprises investies en Afrique sera mise en ligne sur les réseaux sociaux du CIAN. Les liens vers ces podcasts seront envoyés par mail à nos adhérents.

35°NORD

Partenariat avec le site Covid-19 Africa

Face à l'apparition progressive de la pandémie du Coronavirus sur le continent, 35°Nord, agence de conseil en communication spécialisée sur le continent africain, a noué un partenariat avec le site Covid-19 Africa et participera à l'actualisation de ses données. Ce site établit un suivi précis de la propagation du virus en Afrique, ses conséquences sanitaires et économiques. Il est actualisé en permanence. Deux chaînes d'information Telegram & Whatsapp dédiées au sujet ont été lancées par l'agence le 19 mars.



La Lettre du CIAN

Président : Alexandre Vilgrain
 Directrice de la publication : Sandrine Sorieul
 Ont collaboré à ce numéro : Samy Ghorbal, Etienne Giros, Morgane Labbé

Pour vous abonner :
 communication@cian.asso.fr

Retrouvez-nous sur le Web
 et sur les réseaux sociaux :

www.cian-afrique.org
 @CIAN_Afrique

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique.

A travers leurs 10 000 établissements et 300 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un chiffre d'affaires de 60 milliards €, soit 80% de l'activité française sur le continent.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre leurs intérêts en Afrique en favorisant le partage d'expérience au sein de Commissions, en apportant conseil et appui via un réseau influent ainsi qu'en intervenant, pour eux, auprès des décideurs publics et privés, français et étrangers. Il propose ainsi des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leurs activités.

Le CIAN les incite, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte RSE du CIAN et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).